

PROCÈS-VERBAL DU 17 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de SERVAVILLE-SALMONVILLE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DUPRESSOIR.

ETAIENT PRESENTS : MM. DUPRESSOIR – DELABOS – MASSET– DESOMBRE – LAMBERT – MAUGER – GLÜCK – VERHAEGHE – Mmes VAN DEN BOSSCHE – SEVESTRE – BERNSTEIN – DURAND – COURTY– DESANNAUX.

ABSENTE : Stéphanie ENOU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre DESOMBRE

QUORUM : 8

Ordre du jour :

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 JANVIER 2026

II- COMPTES RENDUS DE REUNIONS

III- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

IV- DÉLIBÉRATIONS À PRENDRE (Approbation du budget primitif 2026, taux d'imposition 2026 – « état 1259 », demande de subvention auprès du Département pour l'achat d'un aspirateur broyeur de feuilles, subventions associations – année 2026, participation communale aux familles : enfants fréquentant un A.L.S.H.).

V- TABLEAU DES PERMANENCES POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

VI- INFORMATIONS DIVERSES

VII- QUESTIONS DIVERSES

I- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 JANVIER 2026** :

Accord à l'unanimité des membres présents.

II- **COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS** :

a) Entente Intercommunale des collèges : (Alban MAUGER)

Monsieur MAUGER fait un résumé de la réunion du 10 février 2026 qui s'est déroulée à RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER.

- Clôture des comptes pour une fin de l'entente Intercommunale des collèges au 30 juin 2026.
- Un remboursement sera restitué pour la commune début juillet 2026 soit environ 3 718,13 € pour faire suite à la fin de l'entente Intercommunale des collèges.
- Le coût du syndicat s'élevait à 6200 € cette année pour notre commune.
- La commune a 55 élèves au collège CHARTIER et 2 élèves au collège ROUSSEAU.
- Se rapprocher du syndicat pour connaître la procédure à suivre.

III- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026** :

Présentation du budget 2026. Voir point IV- délibération à prendre (n°07-2026).

INVESTISSEMENT DEPENSES

ARTICLE	OBJET	BP 2025	Mandats emis 2025 (31/12/25)	Restes à réaliser sur 2026	Prévisions BP 2026 (sans les RAR)
1641	Emprunts auprès des établissements financiers	58 658.73 €	58 658.64 €		46 856.21 €
	TOTAL CHAP.16	58 658.73 €	58 658.64 €		46 856.21 €
203	Frais d'étude	64 988.80 €	24 963.00 €	26 184.00 €	47 691.53 €
2041512	Subventions d'équipements aux organismes publics (CCICV)				6 846.53 €
2051	Concessions et droits similaires	4 531.20 €	- €		6 253.20 €
	TOTAL CHAP.20	69 520.00 €	24 963.00 €	26 184.00 €	60 791.26 €
212	Agencements et aménagements de terrains	17 078.40 €	14 232.00 €		8 900.70 €
2131	Bâtiments Publics	- €	7 311.00 €		
21538	Autres réseaux	58 602.92 €	5 370.74 €	50 419.38 €	- €
2156	Matériel et outillages d'incendie et de défense civile	- €			
2157	Matériel et outillage technique	12 698.73 €	12 623.13 €		8 591.00 €
21711	Terrains nus				16 200.00 €
21728	Autres agencements aménagement terrain				- €
2181	Installations générales, agencement, aménagement divers	25 028.78 €	4 503.08 €		3 000.00 €
2183	Matériel informatique	840.00 €	646.85 €		2 094.00 €
2188	Autres	14 384.34 €	13 119.84 €		12 540.00 €
	TOTAL CHAP.21	128 633.17 €	57 806.64 €	50 419.38 €	51 325.70 €
45811	Opérations patrimoniales (21538 SDE)	51 410.61 €		48 642.70 €	
	TOTAL CHAP.45	51 410.61 €	- €		- €
21041	Intégration frais d'études				22 246.77 €
	TOTAL CHAP.41	- €	- €		22 246.77 €
D001	Résultat reporté	129 011.67 €			52 886.31 €
	TOTAL GENERAL	437 234.18 €	141 428.28 €	76 603.38 €	234 106.25 €
					310 709.63 €

RECETTES INVESTISSEMENT

ARTICLE	OBJET	BP 2025	Titres emis 2025 (31/12/25)	Restes à réaliser sur 2026	Prévision BP 2026 (sans les RAR)
10222	FCTVA (sur éléments 2024)	16 500.00 €	7 308.17 €		16 500.00 €
10226	Taxe d'Aménagement	5 000.00 €	10 275.21 €		5 000.00 €
1068	Excédent de fonctionnement	190 785.74 €	190 785.74 €		72 146.99 €
	TOTAL CHAP.10	212 285.74 €	208 369.12 €		93 646.99 €
1321	Etat (prfecture DETR) + ADEME				21 970.00 €
1323	Département	27 805.10 €	2 370.00 €	8 700.00 €	
13258	(ordreSDE) Autres regroupements	51 410.61 €		48 642.70 €	
13461	Dotaton d'équipement	- €			
	TOTAL CHAP.13	79 215.71 €	2 370.00 €	57 342.70 €	21 970.00 €
1641	Emprunts en euros	- €			
	TOTAL CHAP.16	- €			
4582002	Recettes (à subdiviser)				
4582003	Recettes (à subdiviser)				
	TOTAL CHAP.45	- €	- €		- €
2803	Amortissements frais d'études	326.00 €	326.00 €		217.00 €
28041512	Bâtiments et installations	668.24 €	668.24 €		296.00 €
2804182	Bâtiments et installations	1 097.28 €	1 097.28 €		239.00 €
2812	Agencements et aménagement des terrains	3 763.00 €	3 763.00 €		621.89 €
28156	Matériel et out. matériel incendie	183.00 €	183.00 €		183.00 €
28157	Matériel et out. matériel tech.	25.00 €	25.00 €		25.00 €
28158	Autres inst.mat.out.technique	64.00 €	64.00 €		64.00 €
28186	Matériel de bureau et mobilier	- €	- €		688.00 €
28184	Matériel de bureau et mobilier	688.00 €	688.00 €		
	TOTAL CHAP.40	6 814.52 €	6 814.52 €		2 333.89 €
203	Intégration frais d'études				22 246.77 €
	TOTAL CHAP.41				22 246.77 €
	TOTAL CHAP.21 Virement section exploitation	138 918.21 €			113 169.28 €
1	Solde d'excédent positif	- €			0.00 €
	TOTAL GENERAL	437 234.18 €	217 553.64 €	57 342.70 €	253 366.93 €
					310 709.63 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

CHAP	ARTICLE	OBJET	BP 2025	Titres emis 2025 (31/12/25)	Prévisions BP 2026
13	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	- €		- €
13	6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et prévoyance	500.00 €	4 836.20 €	500.00 €
		TOTAL CHAP.13	500.00 €	4 836.20 €	500.00 €
	703 ???	Vente terrain			
70	70311	Concessions dans le cimetière	1 000.00 €	4 100.00 €	1 000.00 €
70	7032	Droit de permis de stat. et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	3 090.00 €	- €	
	70323	Redevance occupation du domaine public		1 543.00 €	743.00 €
		TOTAL CHAP.70	4 090.00 €	5 643.00 €	1 743.00 €
731	73111	Impôts directs locaux	408 519.00 €	407 896.00 €	407 000.00 €
73	73211	Attribution de compensation	15 336.00 €	15 336.00 €	15 000.00 €
73	732221	Fonds de péréquation des ressources com. Et intercom.	22 154.00 €	21 277.00 €	21 000.00 €
73	73223	FPIC " Fonds départ.des DMTO pour les communes de - 5000 hab.	29 860.00 €	26 742.64 €	26 000.00 €
73	738	Autres impôts et taxes			
		TOTAL CHAP.73	475 869.00 €	471 251.64 €	469 000.00 €
	7318	Autres contributions directes	6 818.00 €		
		TOTAL CHAP.731	6 818.00 €	- €	- €
74	74111	DGF" dotaion forfaitaire des communes"	115 178.00 €	115 178.00 €	115 000.00 €
74	741121	Dotation de solidarité rurale 'DSR) des communes	72 541.00 €	72 541.00 €	72 500.00 €
74	741127	Dotation nationale de péréquation 'DNP) des communes	47 624.00 €	47 624.00 €	47 500.00 €
	742	Dotation aux élus locaux	255.00 €	255.00 €	255.00 €
74	744	F.C.T.V.A Fonctionnement	- €	1 127.48 €	1 000.00 €
74	74718	Autres participations Etat " frais assem.électorale"	- €		133.93 €
74	74832	Etat- Compensation au titre de la Contribution Economique territoriale (CVAE et CFE)	- €		
74	74833	Etat- Compensation au titre des exonérations de TF	3 258.00 €	3 258.00 €	3 000.00 €
74	74834	Etat- Compensation au titre des exonérations de TH	- €		
74	74836	Att.fonds départ.de péréquation de la TP	27 000.00 €	24 690.00 €	24 500.00 €
74	7484	Dotation de recensement	- €		
		TOTAL CHAP.74	265 856.00 €	264 673.48 €	263 888.93 €
75	752	Revenus des immeubles	9 000.00 €	8 568.00 €	8 500.00 €
75	75888	Autres produits divers de gestion courante	3 000.00 €	4 055.84 €	10.00 €
		TOTAL CHAP.75	12 000.00 €	12 623.84 €	8 510.00 €
77	773	Annulation de mandats sur exercice antérieur			
		TOTAL CHAP.77	- €	- €	- €
		TOTAL CHAP.002	164 261.71 €		138 364.38 €
		Report résultat exploitation			
		TOTAL GENERAL	929 394.71 €	759 028.16 €	882 006.31 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	OBJET	BP 2025	Mandats emis 2025 (31/12/25)	Prévisions BP 2026
11	60611	Eau et assainissement	1 500.00 €	2 016.50 €	1 800.00 €
11	60612	Energie - Electricité	27 000.00 €	29 893.63 €	28 000.00 €
11	60621	Combustibles	9 000.00 €	10 837.90 €	13 000.00 €
11	60622	Carburants	2 600.00 €	779.07 €	1 200.00 €
	60628	Autres fournitures non stockées		18 808.48 €	3 600.00 €
11	60631	Fournitures entretien	2 500.00 €	2 675.47 €	2 000.00 €
11	60632	Fournitures de petit équipement	5 000.00 €	6 397.57 €	5 000.00 €
	60633	Fournitures de voirie		664.92 €	1 000.00 €
11	60636	Habillement et vêtements de travail	1 000.00 €	729.70 €	1 500.00 €
11	6064	Achat fournitures administratives	2 300.00 €	1 432.81 €	1 500.00 €
11	611	Contrats de prestations de services	37 000.00 €	39 030.68 €	13 600.00 €
11	612	Redevance crédit bail			
11	6122	Crédit bail mobilier			139.20 €
11	613	Locations	7 100.00 €	6 440.77 €	
11	6135	Locations mobilières			5 000.00 €
11	61521	Entretien et réparations sur terrains	15 000.00 €	13 005.72 €	3 000.00 €
11	615221	Batiments publics	83 414.53 €	7 795.02 €	64 074.90 €
	615228	Autres bâtiments		529.90 €	
11	615231	Voiries	3 000.00 €	5 482.73 €	4 000.00 €
	615232	Réseaux		4 315.90 €	3 000.00 €
11	61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	5 000.00 €	6 141.90 €	3 000.00 €
11	61558	Autres biens mobiliers	1 000.00 €	134.28 €	500.00 €
11	6156	Maintenance	10 000.00 €	1 400.56 €	2 500.00 €
11	6161	Multirisques	6 459.02 €	3 494.08 €	3 596.64 €
	6162	Assurance obligatoire dommage-construction		2 325.79 €	2 444.11 €
	6168	Autres		639.15 €	643.78 €
11	617	Etudes et recherches	- €	- €	
11	618	Divers	500.00 €	81.60 €	500.00 €
11	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	150.00 €		2 500.00 €
	623	Annonces et insertions			1 000.00 €
11	6232	Fêtes et cérémonies	5 000.00 €	4 320.26 €	5 000.00 €
11	626	Frais postaux	5 800.00 €	952.42 €	1 000.00 €
	6262	Frais de télécommunications		5 126.30 €	5 000.00 €
11	627	Services bancaires et assimilés			
11	6288	Autres	- €		
11	635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	226.00 €	102.00 €	230.00 €
		TOTAL CHAP. 11	230 549.55 €	175 555.11 €	179 328.63 €
12	633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	3 000.00 €	1 953.81 €	3 000.00 €
12	6411	Personnel titulaire	125 000.00 €	124 118.70 €	150 000.00 €
12	6413	Personnel non titulaire	8 000.00 €	- €	5 000.00 €
12	6450	Charges de sécurité sociale et de prevoyance	60 000.00 €	57 703.13 €	70 000.00 €
12	6470	Autres charges sociales	1 000.00 €	466.80 €	1 000.00 €
		TOTAL CHAP. 12	197 000.00 €	184 242.44 €	229 000.00 €
14	739221	F.N.G.I.R. (Fond national garantie individuelle) == compensation de la taxe professionnelle depuis 09/2021	43 470.00 €	43 470.00 €	43 470.00 €
		TOTAL CHAP. 14	43 470.00 €	43 470.00 €	43 470.00 €
42	681	Dotations aux amortissements	6 814.52 €	6 814.52 €	2 333.89 €
		TOTAL CHAP. 42	6 814.52 €	6 814.52 €	2 333.89 €
65	65311	Indemnités de fonction (élu)	39 000.00 €	37 981.32 €	54 000.00 €
65	65313	Cotisations de retraite (élu)	2 000.00 €	1 595.40 €	2 100.00 €
65	65315	Formation	2 500.00 €	1 488.00 €	1 400.00 €
65	653172	Cotisation alloc.fin mandat	60.00 €	50.90 €	60.00 €
65	6553	Services d'incendie	20 270.00 €	20 270.00 €	20 680.00 €
65	65561	Contributions, fonds de comp.charges territ.	219 500.00 €	149 257.81 €	5 500.00 €
	65568	Autres contributions (SIVOS)		67 512.40 €	205 500.00 €
	657351	Charges d'intervention pour compte propre			2 727.61 €
	657363	Subv.Fonct.CCAS/CIAS		4 000.00 €	4 000.00 €
	65741	Ménages	4 000.00 €	- €	
65	65748	Autres personnes de droit privé	18 000.00 €	13 245.00 €	12 500.00 €
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	10.00 €	1.48 €	10.00 €
		TOTAL CHAP. 65	305 340.00 €	295 402.31 €	308 477.61 €
66	66111	Intérêts réglés à échéance	7 294.13 €	7 294.12 €	5 706.90 €
		TOTAL CHAP. 66	7 294.13 €	7 294.12 €	5 706.90 €
67	673	Titres annulés (exercices antérieurs)	- €		400.00 €
		TOTAL CHAP. 67	- €		400.00 €
68		Provisions	8.30 €		120.00 €
		TOTAL CHAP. 68	8.30 €		120.00 €
		TOTAL CHAP.23			
		Virement section investissement	- €	- €	113 169.28 €
		TOTAL GENERAL	790 476.50 €	712 778.50 €	882 006.31 €

IV- DÉLIBÉRATIONS À PRENDRE :

1) Délibération N°07-2026 : Approbation du budget primitif 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Fonctionnement : 882 006.31 €

Investissements : 310 709.63 €

SOIT UN TOTAL BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026
EQUILIBRE EN RECETTES ET DEPENSES A :

1 192 715.94 €

Par ailleurs en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

VOTE A L'UNANIMITE

2) Délibération N°08-2026 : taux d'imposition 2026- « État1259 »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2025 pour l'année 2026 concernant les taxes, comme suit :

-	Taxe foncière bâtie	45,94 %
-	Taxe foncière non bâtie	39,38 %
-	Taxe d'habitation	18.47 %

VOTE A L'UNANIMITE

3) Délibération N°09-2026 : demande de subvention auprès du DEPARTEMENT pour l'achat d'un aspirateur broyeur de feuilles.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acheter un aspirateur broyeur de feuilles pour l'entretien de la voirie. Le devis s'élève à 3 835 € HT soit 4 602 € TTC. Il informe également qu'il sollicite une aide financière auprès du Département pour ce projet.

Ceci exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le projet et décide à l'unanimité des membres présents :

- De valider l'offre qui nous a été remise par ETS GUERARD
- D'inscrire la dépense au budget 2026.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière du Département pour une subvention ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier.

4) Délibération N°10-2026 : subvention – année 2026

Le Conseil Municipal, vote les subventions suivantes pour l'année 2026 :

Compte	NOM DE L'ASSOCIATION	2026
657363	C.C.A.S. - Servaville	4 000 €
65561	Comité des Fêtes – Servaville 2 400 € + feu d'artifice 2 400 €	4 800 €
65561	A.S.C.S.S. - Servaville	3 300 €
65561	Expo peinture (ASCSS)	1 500 €
65561	Club de l'Amitié – Servaville	1 000 €
65561	Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Servaville	250 €
65561	Pour Antoine	300 €
65561	Association Pétanque	700 €
65561	Dépenses imprévues	650 €
	TOTAL	16 500 €

VOTE A L'UNANIMITE

5) Délibération N°11-2026 : participation communale aux familles : enfants fréquentant un A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

- Vu la délibération du Conseil Municipal n°17/2022 du 14 juin 2022, approuvant la réévaluation de la participation communale pour les enfants fréquentant l'A.L.S.H de PRÉAUX, d'un montant de 7 € par jour,
- Vu la demande des familles pour l'obtention d'une participation communale pour les enfants fréquentant un A.L.S.H. autre que celui de Préaux,

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de verser une participation de 7 € par jour et par enfant,

Les familles devront présenter une demande de participation en présentant les documents suivants :

- Une facture acquittée,
- Un RIB.

IV- TABLEAU DES PERMANENCES POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Permanences élections Municipales du 15 mars 2026

HORAIRES	NOMS
8h00 – 10h30	Isabelle DURAND – Fabienne BERNSTEIN – Alban MAUGER
10h30 – 13h00	Benoît DELABOS – Lucette SEVESTRE – Eric MASSET
13h00 – 15h30	Madeleine VAN DEN BOSSCH – Gabriel VERHAEGHE – Thomas LAMBERT
15h30 – 18h00	Pierre DESOMBRE – Sabrina COURTY – Julien GLÜCK

VI- INFORMATIONS DIVERSES :

- Ouverture prévisionnelle de la déchetterie le 8 avril 2026.
- Conseil d'école le 03 mars 2026.
- Monsieur GLÜCK mettra à disposition des conseillers le document de la rencontre avec les organismes organisée par le SDE76.
- Monsieur GLÜCK et Monsieur le Maire font un résumé au Conseil Municipal des deux réunions qui se sont tenues concernant le projet Modul'o 3 (unité de méthanisation) évoqué lors de la précédente réunion de Conseil Municipal. Le projet est pour le moment stoppé et reprendra après les élections municipales.

VII - QUESTIONS DIVERSES :

Madame DURAND signale que le toboggan à l'espace des jeux ne glisse plus. Voir pour mettre du lubrifiant comme de la paraffine.

Madame DESANNAUX demande ce qu'il en est du projet de stockage d'électricité par batteries « VENSOLAIR ». Monsieur le Maire répond que le projet est en attente.

Elle signale également qu'au niveau du nouveau lotissement des frênes, la mare est pleine et déborde sur la route. Monsieur le Maire répond que FEI doit planter au début du printemps. Voir comment cela évolue après les plantations et quand les jardins auront tous de l'herbe car pour le moment c'est que de la terre, ça ne retient pas l'eau. A suivre.

Monsieur MASSET Eric signale que l'on ne peut plus rentrer dans l'allée des Buisson. Monsieur le Maire répond que l'on peut que reboucher les trous pour le moment et qu'il faut attendre que celui qui vient d'acheter refasse le chemin. Il faudra mettre un panneau interdit aux camions de + de 3T5 sauf riverains.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h14.

Le Maire
Jean-Paul DUPRESSOIR

Secrétaire de séance
Pierre DESOMBRE